



PREFET DELEGUE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 2 octobre 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 2 octobre 2012, Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, a signé un contrat pour la mixité des emplois et de l'égalité en faveur de Mme Flora BROUTA, championne de France junior 4X100 mètres. (Athlétisme).

Ce contrat permet aux femmes bénéficiaires, d'accéder à une aide au financement d'action de formation et d'adaptation au poste de travail dans des métiers majoritairement occupés par des hommes.

Par conséquent, ce contrat lui permettra parallèlement à ses activités sportives, de suivre une formation afin de devenir une animatrice sportive au sein de l'association Speedy plus.